

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT
LUNDI 05 NOVEMBRE 2018

Date de convocation : 30/10/2018

2018 - 057

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 9

votants : 9

L'an deux mil dix-huit, le cinq du mois de novembre à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. FRASQUET, F. LOIFERT, M. DEGAUCHY, C. FORMONT, M.A. DUPUIS, R. LETOMBE, C. CAPELLE, V. LEROY

Absents excusés : P. LEFEBVRE

Absents non excusés : /

Procurations : P. LEFEBVRE donne procuration à M.A. DUPUIS

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

DELIBERATION N°57 : CHANGEMENT DU VOLET ROULANT DE LA SALLE DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire informe l'assemblée qu'en cas de panne du volet roulant électrique de la porte d'entrée de la mairie, il serait impossible d'y pénétrer. Il propose de faire changer un volet roulant sans clé de la salle de réunion du Conseil Municipal par un volet avec clé. Ce volet ne serait accessible que par la salle polyvalente nécessitant le code de désactivation de l'alarme, ainsi l'intrusion par ce volet est sécurisée. Il présente un devis de l'entreprise BAP pour un montant de 570,00€ HT soit 684,00€ TTC.


Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition et donne son accord pour le choix de l'entreprise BAP pour un montant de 570,00€ HT soit 684,00€ TTC.

Il charge Monsieur le Maire d'effectuer les formalités et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 05 novembre 2018.

Le Maire


Daniel CHARLET